

COLLECTIVITÉ : MAIRIE DE POUSSAN

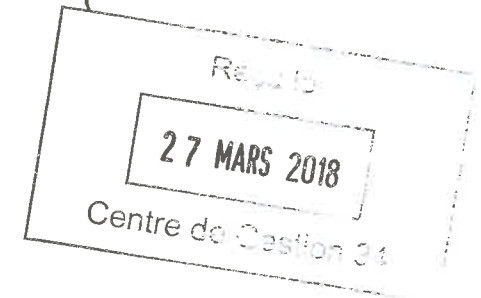
Tableau d'avancement au GRADE DE Adjoint Administratif principal de 2^{ème} classe.

ÉTABLI APRÈS AVIS DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE

(en application de l'article 80 de la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984)

CATÉGORIE A, CATÉGORIE B, CATÉGORIE C (1)

ANNÉE 2018



NUMÉRO D'ORDRE (2)	NOM DE L'AGENT	GRADE ACTUEL	CATÉGORIE D'EMPLOI	GRADE D'AVANCEMENT	DATE À PARTIR DE LAQUELLE L'AVANCEMENT DE GRADE EST POSSIBLE
1	VASSEUR Nanon	Adjoint administratif	c	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	01/08/2018

(1) barrer la mention inutile.

(2) les fonctionnaires ne peuvent être promus par la collectivité que dans l'ordre du tableau.

A POUSSAN....., le 26/03/2018.....

Signature de l'autorité territoriale et cachet



COLLECTIVITÉ : MAIRIE DE POUSSAN

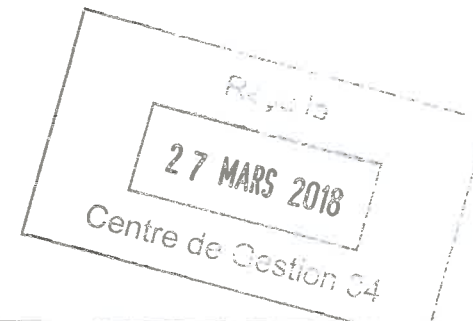
Tableau d'avancement au GRADE DE Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe

ÉTABLI APRÈS AVIS DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE

(en application de l'article 80 de la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984)

CATÉGORIE A, CATÉGORIE B, CATÉGORIE C (1)

ANNÉE 2018



NUMÉRO D'ORDRE (2)	NOM DE L'AGENT	GRADE ACTUEL	CATÉGORIE D'EMPLOI	GRADE D'AVANCEMENT	DATE À PARTIR DE LAQUELLE L'AVANCEMENT DE GRADE EST POSSIBLE
1	ROBILLIART Jacqueline	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	C	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	d/01/2018
2	RENARD Thérèse Marie	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	C	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	d/01/2018

(1) barrer la mention inutile.

(2) les fonctionnaires ne peuvent être promus par la collectivité que dans l'ordre du tableau.

A POUSSAN, le 26/03/2018

Signature de l'autorité territoriale et cachet



COLLECTIVITÉ : MAIRIE DE POUSSAN

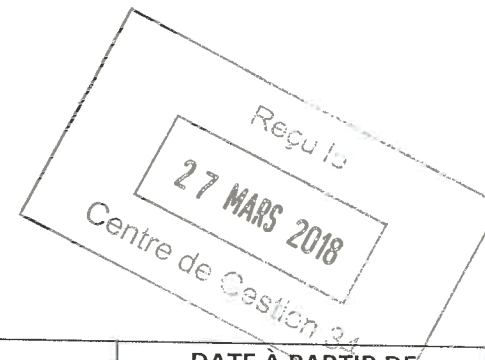
Tableau d'avancement au GRADE DE Adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe

ÉTABLI APRÈS AVIS DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE

(en application de l'article 80 de la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984)

CATÉGORIE A, CATÉGORIE B, CATÉGORIE C (1)

ANNÉE 2018



NUMÉRO D'ORDRE (2)	NOM DE L'AGENT	GRADE ACTUEL	CATÉGORIE D'EMPLOI	GRADE D'AVANCEMENT	DATE À PARTIR DE LAQUELLE L'AVANCEMENT DE GRADE EST POSSIBLE
1	BOAT Sandrine	Adjoint d'animation	C	Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	1/1/2018

(1) barrer la mention inutile.

(2) les fonctionnaires ne peuvent être promus par la collectivité que dans l'ordre du tableau.

A POUSSAN, le 26/03/2018

Signature de l'autorité territoriale et cachet



COLLECTIVITÉ : Mairie de Poussan

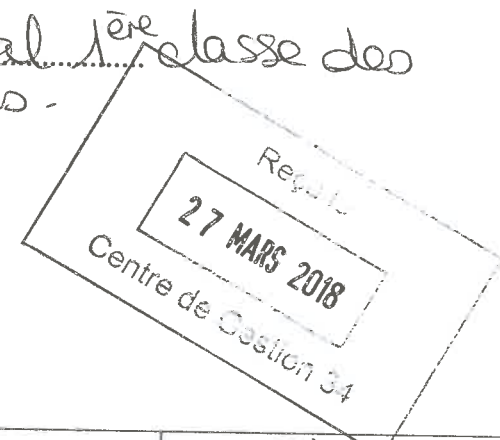
Tableau d'avancement au GRADE DE Agent spécialisé principal 1^{ère} classe des écoles maternelles

ÉTABLI APRÈS AVIS DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE

(en application de l'article 80 de la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984)

CATÉGORIE A, CATÉGORIE B, CATÉGORIE C (1)

ANNÉE 2018



NUMÉRO D'ORDRE (2)	NOM DE L'AGENT	GRADE ACTUEL	CATÉGORIE D'EMPLOI	GRADE D'AVANCEMENT	DATE À PARTIR DE LAQUELLE L'AVANCEMENT DE GRADE EST POSSIBLE
<u>1</u>	<u>NARCHADIER Alexandra</u>	<u>ATSEN principal de 2^{ème} classe</u>	<u>C</u>	<u>ATSEN principal de 1^{ère} classe</u>	<u>d/d/2018</u>

(1) barrer la mention inutile.

(2) les fonctionnaires ne peuvent être promus par la collectivité que dans l'ordre du tableau.

A POUSSAN, le 26/03/2018

Signature de l'autorité territoriale et cachet



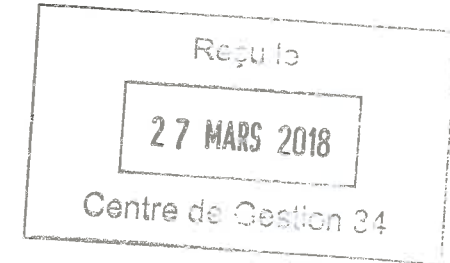
COLLECTIVITÉ : MAIRIE DE POUSSAN

Tableau d'avancement au GRADE DE Adjoint technique principal de 1^{ère} classe

ÉTABLI APRÈS AVIS DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE

(en application de l'article 80 de la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984)

CATÉGORIE A, CATÉGORIE B, CATÉGORIE C (1)



ANNÉE 2018

NUMÉRO D'ORDRE (2)	NOM DE L'AGENT	GRADE ACTUEL	CATÉGORIE D'EMPLOI	GRADE D'AVANCEMENT	DATE À PARTIR DE LAQUELLE L'AVANCEMENT DE GRADE EST POSSIBLE
1	FELICES Joseph	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	C	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	01/01/2018
2	VEZINET Séverine	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe.	C	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe.	01/01/2018

(1) barrer la mention inutile.

(2) les fonctionnaires ne peuvent être promus par la collectivité que dans l'ordre du tableau.

A POUSSAN, le 26/03/2018

Signature de l'autorité territoriale et cachet



COLLECTIVITÉ : Mairie de Poussan

Tableau d'avancement au GRADE DE Adjoint technique principal de 2^{ème} classe

ÉTABLI APRÈS AVIS DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE

(en application de l'article 80 de la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984)

CATÉGORIE A, CATÉGORIE B, CATÉGORIE C (1)

ANNÉE 2018

Reçu le
27 MARS 2018

NUMÉRO D'ORDRE (2)	NOM DE L'AGENT	GRADE ACTUEL	CATÉGORIE D'EMPLOI	GRADE D'AVANCEMENT	DATE À PARTIR DE LAQUELLE L'AVANCEMENT DE GRADE EST POSSIBLE
1	BEN-HAMOU Noulaud	Adjoint Technique	C	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	01/01/2018
2	VIALA Amélia	Adjoint Technique	C	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe.	01/01/2018

(1) barrer la mention inutile.

(2) les fonctionnaires ne peuvent être promus par la collectivité que dans l'ordre du tableau.

A POUSSAN....., le 26/03/2018.....

Signature de l'autorité territoriale et cachet



[Handwritten signature]